

IV.

STAS PROFESSEUR A L'ÉCOLE MILITAIRE. — SON PROJET
CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DE CET ÉTABLISSEMENT.
— SON ÉMÉRITAT.

Nous avons dit déjà que le séjour de Stas à Paris lui était devenu difficile par suite de l'insuffisance de ses ressources pécuniaires. Sa famille avait fait des sacrifices, et il avait hâte de diminuer les charges qu'elle s'était imposées pour lui. Malgré son vif désir de rester auprès de son maître chéri, malgré même la perspective que Dumas lui avait ouverte pour le cas où il consentirait à réserver à la France les services qu'il était en état de rendre, Stas avait fait des démarches pour obtenir un emploi selon ses goûts dans son pays natal. Son patriotisme se refusait aussi à priver ses compatriotes de ce qu'il espérait faire pour eux. On raconte même qu'à un moment donné, très proche de celui de son retour définitif en Belgique, une chaire devint vacante à Paris, et qu'elle fut offerte à Stas. Il refusa. On insista vivement, mais Stas persista dans son refus. Enfin quelqu'un (il y a tout lieu de croire que ce fut Dumas lui-même) vint le trouver à Bruxelles, espérant le décider : « Vous seriez en relation avec tous les savants, lui fut-il dit. Vous auriez un laboratoire toujours à votre disposition. Enfin, pour tout dire, nous trouvons que votre place est à Paris. Vos travaux nous prouvent que vous deviendrez un des

grands savants de ce siècle : bref, la Belgique est un théâtre trop petit pour un homme tel que vous ». « Eh bien, répliqua Stas avec modestie, si la Belgique est trop petite pour moi, je tâcherai d'être assez grand pour elle. »

Stas était plein d'illusions : il savait que la science n'était guère comprise ni honorée chez nous ; néanmoins il espérait que le temps atténuerait, petit à petit, les causes de l'abaissement de l'esprit scientifique et que, par le relèvement des écoles, la place que devraient occuper, dans le concert des nations, les enfants de son pays (1). Grâce à l'appui de Quetelet et de Dumortier, Stas obtint la chaire de chimie générale de l'École militaire de Bruxelles.

Sa nomination est datée du 2 septembre 1840. Il se trouvait encore à Paris et ne devait commencer son enseignement que dans le courant de février 1841. Ce fut donc à Paris qu'il conçut son plan d'enseignement et qu'il rédigea les notes qui lui avaient été réclamées par le commandant de l'École, ainsi que les détails des expériences nécessaires pour chacune des leçons. Dumas l'avait aidé avec une complaisance sans exemple, en lui

(1) Il y aurait mauvaise grâce à méconnaître que de grands progrès ont été réalisés par les efforts persévérants de quelques hommes éminents. Cependant les symptômes du mal n'ont pas disparu, car, il n'y a pas longtemps, un ministre de l'instruction publique a dit, du haut de la tribune, pour défendre ses actes : « On dit que le pays est en peine pour le recrutement de son corps professoral, et quand une chaire devient vacante, je reçois plus de quarante requêtes ».

communiquant tout ce qu'il possédait en fait de documents de ce genre.

Cependant son zèle et son dévouement ne furent guère reconnus au début de sa carrière professorale. Il dut absorber plus d'un calice d'amertume. On lui refusa les moyens de faire un enseignement objectif, de prouver les faits qu'il avançait, de montrer aux élèves ce qu'il décrivait. On le laissait sans instruments, malgré ses pressantes instances ; on lui refusa même l'autorisation de faire des achats, et il dut écrire au colonel commandant l'École qu'il laissait à d'autres la responsabilité du cours qu'il faisait, ne pouvant prendre sur lui une œuvre qu'il répudiait d'avance.

Je me hâte de l'ajouter, la cause de cet état déplorable n'était, en aucune façon, à imputer à l'établissement même. De tout temps celui-ci s'est efforcé de répondre le mieux à ce qu'on exigeait de lui. Cette cause se trouvait dans l'état général des esprits dans notre pays : les universités n'étaient pas mieux partagées, car il s'exerçait sur le Gouvernement une pression continue pour le détourner d'assurer le développement de l'enseignement de l'État. Les savants éclairés, appelés dans le pays par le Gouvernement hollandais, avaient été éloignés pour la plupart et remplacés par des soi-disant hommes pratiques égarés par les suggestions d'un utilitarisme étroit, ou travaillant, à leur insu sans doute, à la réalisation d'un but bien opposé au développement intellectuel.

« De jour en jour je regrette de plus en plus de vous avoir dû quitter, écrivait Stas à son maître. Oui, tous mes compatriotes, quelque position élevée qu'ils occupent, sauf MM. Dumortier et Quetelet, sentent fort peu

» les sciences et ne s'y intéressent pas plus qu'à la fin du monde..... »

Mais Stas n'était pas homme à se laisser rebuter. Sous son apparence douce et timide il cachait une fermeté et une énergie peu communes. Il sut défendre les intérêts de l'enseignement de la chimie à l'École militaire avec une ténacité telle qu'il finit par convaincre toutes les autorités de la nécessité de fournir aux élèves le moyen de voir, par eux-mêmes, les faits énoncés, afin qu'ils puissent les connaître à leur juste valeur. Le cours de Stas devint peu à peu un cours à démonstrations expérimentales, en état de supporter la comparaison avec ceux des meilleures écoles. Si les élèves n'ont pas pratiqué la chimie au laboratoire et s'ils ne la pratiquent pas encore aujourd'hui, ce n'est plus parce que les autorités méconnaissent la valeur des observations personnelles, mais plutôt parce que l'institution d'un enseignement pratique rencontre des difficultés matérielles et administratives non encore résolues.

Est-il nécessaire de faire mention de la science que Stas avait mise dans son enseignement? S'il le fallait, je me bornerais à dire que l'École militaire a toujours été la première à connaître les progrès fondamentaux réalisés, chaque année, dans les sciences chimiques. Pendant toute la période d'évolution qui a marqué le passage de la théorie de Berzélius à la théorie unitaire telle qu'elle est généralement admise aujourd'hui, les élèves de l'École sont restés au courant des progrès accomplis. Stas enseignait la théorie unitaire à une époque où, dans les quatre universités du pays, on ne connaissait que la doctrine du chimiste suédois. Bien plus, Stas força, en

quelque sorte, les universités à rénover leur enseignement; il fit, en ce qui concerne l'Université de Liège, un rapport au ministre de l'intérieur, sur la nécessité d'une réorganisation fondamentale des cours, qui fut suivi d'un effet complet.

Stas avait conçu le projet de développer l'enseignement de la chimie à l'École militaire d'une façon extraordinaire. A son sens, cet établissement était destiné à devenir le dernier refuge des hautes sciences dans le pays. Voici la raison de son opinion : Stas avait observé, depuis les dix années qu'il avait quitté Paris, l'abaissement continu du niveau des études dans le pays, à cause des entraves qu'apporte l'enseignement libre à l'État, dans son enseignement universitaire. Une loi venait même d'être votée, qui empêchait les professeurs des universités de l'État de défendre, dans les Chambres législatives, le haut enseignement, tandis que les universités libres conservaient le droit, non seulement de se faire *représenter*, mais encore de fournir des ministres de l'instruction publique. Une telle situation ne devait pas laisser d'inquiéter les hommes prévoyants; l'avenir a bien prouvé que leurs craintes n'étaient pas vaines (1).

L'École militaire, libre dans son action puisqu'elle est entièrement entre les mains du ministre de la guerre, pouvait seule, d'après Stas, survivre à la catastrophe que

(1) Pour le prouver, je rappellerai qu'un de nos hommes d'État les plus en vue n'a pas craint de dire, il y a quelques mois, pour réfuter une opinion, émise par des professeurs, qui le gênait : « Que deviendraient les Chambres, si nous devons écouter les hommes compétents! »

l'on préparait lentement, mais sûrement, à l'enseignement de l'État (1). Il voulait que, non seulement elle se maintienne à son niveau, dans la position qu'elle s'était faite, qu'aucune branche de l'enseignement ne souffrit, mais qu'elle fût prête à recueillir le plus bel héritage qu'il soit donné à un établissement de recevoir, celui de travailler au développement intellectuel du pays et de son honneur national. L'armée aurait eu la tâche glorieuse de nous défendre autant contre les ennemis du *dedans* que contre les ennemis du *dehors*.

La pensée généreuse de Stas était cependant irréalisable, en ce qui concerne l'enseignement de sciences expérimentales telles que la chimie ou la physique.

Aujourd'hui, pour être maître de la *technique* chimique, c'est-à-dire pour *manipuler* convenablement, cinq années de pratique dans le laboratoire ne sont pas de trop. Les nécessités militaires de l'École n'auraient pu s'accommoder d'un semblable régime. La création de sections de chimistes, ou de physiciens, n'eût jamais été acceptée par les Chambres; on sait pourquoi.

Stas n'a donc pas fait de *disciples* proprement dit, durant sa carrière professorale, mais il a su inspirer l'amour de la science au plus grand nombre de ses élèves; il en a imposé le respect à tous.

Au delà de ses fonctions professorales, il aimait à entretenir des relations avec les jeunes gens studieux. C'est avec un rare talent qu'il savait les exciter à l'activité; il encourageait les timides, dirigeait ceux qui

(1) Il y a, au Sénat, *un enfant terrible* qui prend soin, chaque année, de confirmer les tendances dans lesquelles on se trouve.

étaient trop hardis et poussait les uns et les autres vers le travail productif. Il mettait un soin constant à les prévenir du danger d'ajouter une foi trop absolue aux théories philosophiques proposées pour l'explication des faits. Sa critique des conceptions de l'esprit était d'ailleurs impitoyable. Elle n'épargnait ni jeunes ni vieux. Un jour, le célèbre auteur de la théorie des *substances aromatiques* lui exposa ses idées sur la tétravalence du carbone. Stas lui demanda aussitôt comment il s'expliquait l'existence de l'oxyde de carbone, qui suppose un atome bivalent. « C'est qu'il y a des combinaisons à lacunes », lui fut-il répondu. « Oh ! répliqua Stas, les lacunes sont dans votre esprit, mon ami. »

La santé de Stas avait beaucoup décliné à la suite du travail excessif auquel il s'était livré. Des manifestations herpétiques diverses s'étaient localisées dans la trachée et le larynx; elles y déterminèrent des phénomènes congestifs tels qu'il devint impossible à Stas de parler devant un auditoire. Il dut se retirer de l'École militaire. Par arrêté royal du 22 juillet 1865, il fut, sur sa demande, mis en disponibilité sans traitement. Deux années plus tard, à la suite de la démission de son successeur, M. Th. Swarts, aujourd'hui professeur à Gand, il fut remis en activité (arrêté du 25 décembre 1867), pour être déclaré émérite le 15 février 1868. Le taux de sa pension fut fixé à 5,074 francs.